



Elle l'a indiqué dans la dernière parution du magazine interne de l'Agence de régulation des Télécommunications (ART).

Le président du conseil d'administration (PCA), le Pr Justine Difo, s'exprime sur le phénomène de multiplication du crédit de communication souvent proposé aux abonnés par les opérateurs de téléphonie mobile au Cameroun.

« Il est hors de question qu'on fasse, par exemple, une publicité dans laquelle on vous propose de payer 600 frs pour avoir 43 000 de crédit et pour une semaine, en même temps on a le sentiment que la minute est facturée deux fois plus chère qu'en situation normale. Nous allons y veiller et la brigade de contrôle va être là pour gérer et s'assurer de la qualité des fréquences », déclare Justine Difo.

Pour le PCA, le régulateur doit faire œuvre de justice sociale en permettant l'égal accès au réseau par les consommateurs, car l'économie et la performance sociale vont de pair avec la surveillance des réseaux. Ceci à travers l'amélioration de la qualité de service. **« Nous avons ici le devoir de transposer dans le secteur des télécommunications les meilleures pratiques internationales en matière de régulation »**, conclut-elle.